

Peine capitale

Il est également intéressant de noter que les députés conservateurs ont refusé de participer à presque tous les débats contradictoires où ils ont été invités. Ils ne se sont pas présentés au débat organisé dans ma province. Ils ne voulaient pas discuter de la question sur une tribune publique. Il est très regrettable que nous nous soyons toujours retrouvés devant un fauteuil conservateur vide mais cela correspond au genre d'attitude dont nous avons vu l'expression hier et aujourd'hui.

Ces députés ont peur du débat. Leur idée est déjà toute faite et ils ne veulent pas être confrontés au processus dynamique qui devrait avoir lieu au Parlement et dans le pays où des hommes et des femmes libres peuvent présenter des arguments puis prendre une décision éclairée. Chaque jour, devant l'attitude des ministériels à la Chambre, je me demande si leur stratégie parlementaire s'inspire de celle de la Corée du Sud plutôt que de la tradition britannique.

Ils n'utilisent pas le processus parlementaire pour étendre les libertés mais plutôt pour les restreindre. Ils redoutent le débat et c'est là un signe d'autoritarisme. Ils ont peur d'exprimer en public leurs idées et leurs engagements et de les discuter dans un débat contradictoire libre. Ils ne veulent pas entendre d'autre version des faits que la leur ce qui laisse croire qu'ils veulent instaurer un genre de gouvernement très différent de ce que nous connaissons et que personne ne souhaite pour le Canada.

Le débat a déraillé. Si le gouvernement a essayé de saisir l'opinion publique, il n'y a pas réussi. J'ai participé à de nombreux débats et discussions, allant d'un échange avec une classe de 7^e année dans ma circonscription à des débats organisés par des Églises. Il est vrai que les gens se préoccupent de l'accroissement des actes de violence. Il est vrai aussi qu'ils s'inquiètent des problèmes du système de justice criminelle et du système judiciaire et du fait que certaines personnes sont en liberté mais ne devraient pas l'être. A Winnipeg, ma ville d'origine, le nombre des délits d'agression a considérablement augmenté. Seuls les simples d'esprit voient une panacée en la peine capitale. Au lieu de discuter de la peine capitale en soi, nous devrions nous pencher sur les causes sous-jacentes aux délits d'agression. La crainte et l'incertitude règnent dans l'esprit des Canadiens du fait de l'augmentation du taux de criminalité et nous devrions nous employer à en cerner les causes, pour ensuite trouver les solutions opportunes.

● (1050)

Voilà le genre de débat que les Canadiens souhaitent entendre au Parlement. Ils veulent savoir comment régler les problèmes qui ont abouti à la situation actuelle, mais ce n'est pas ce qu'on nous permet de faire. Le gouvernement prétend que la peine capitale constitue la solution, qu'elle nous débarrassera de nos problèmes. Il en a décidé ainsi en dépit de toutes les preuves du contraire qui étaient disponibles. Les partisans de la peine capitale n'ont pas réussi à prouver les liens de cause à effet existant entre l'absence de la peine capitale et la recrudescence des délits d'agression, l'augmentation du nombre de meurtres et des crimes odieux en général.

Depuis le début de ce débat, monsieur le Président, on a cité de multiples statistiques à la Chambre. Les partisans de la peine capitale ont rappelé l'augmentation du taux de criminalité dans certaines villes canadiennes. Évidemment, nous, qui nous y opposons, pouvons tout aussi facilement rétorquer que là où la peine capitale est imposée, le nombre des meurtres a subi une augmentation exponentielle et géométrique.

Nous devrions comparer des villes comme Miami et Detroit, où la criminalité a connu un regain de vigueur, à des endroits comme le Dakota du Sud où ce phénomène ne s'est pas produit. Le phénomène s'explique peut-être avant tout par la stabilité d'une société donnée. Il s'explique peut-être par l'équité du régime existant; il s'explique peut-être surtout par la façon dont une collectivité fait face aux contraintes et aux tensions de la vie quotidienne.

Prenons la ville de Winnipeg par exemple. Une des raisons fondamentales de la fréquence accrue des crimes avec violence dans cette ville est l'accroissement énorme des contraintes et des tensions de la vie quotidienne au coeur de la ville. Les gens y vivent dans la pauvreté, dans des logements insolubles et sans instruction. On peut donc dire que telle est la raison de la fréquence accrue des crimes avec violence; ce n'est pas dû à l'absence de la peine capitale comme sanction.

Pourtant, la motion du gouvernement ne nous permet pas de débattre la cause fondamentale. A mon avis, la résolution devrait réclamer l'établissement d'un comité de la Chambre pour étudier les graves problèmes qui existent dans le coeur de nos villes canadiennes, le fait que les autochtones dans l'ouest du Canada sont maltraités et victimes de discrimination et ne jouissent pas de chances égales, le fait qu'il y a beaucoup d'agitation et de désordres dans nos zones urbaines. C'est cette situation que nous devrions débattre et étudier en vue de modifier la société et d'éliminer ces contraintes et ces tensions.

Un tel débat serait un apport précieux à l'intérêt public au Canada; un tel débat serait sensé. Les Canadiens aimeraient que leurs députés entreprennent un débat et un examen de ce genre.

Le rôle du Parlement à ce sujet devrait être celui d'un éducateur, d'un observateur. Le Parlement devrait exposer ces problèmes et ces questions, afin qu'ils fassent l'objet d'un examen public. Le Parlement ne devrait pas agir sous le coup de préjugés et d'émotions; il devrait plutôt assumer la responsabilité qu'il a de fournir une tribune où débattre à fond les problèmes qui assaillent la société. Ainsi, les Canadiens sauraient quels sont les choix, les options possibles. De cette façon, le Parlement aurait un noble rôle à jouer dans la société, ce que ne permet pas la résolution présentement à l'étude.

Il importe de signaler pourquoi ce débat a pris un tournure aussi aberrante. Je crois que les Canadiens d'aujourd'hui s'attendaient à quelque chose de mieux. Je crois qu'ils souhaitent que le problème de la criminalité soit autrement examiné. Je n'ai pas l'impression qu'ils voulaient revenir à l'obscurantisme du moyen-âge, à l'espèce d'instincts primaires auxquels font appel tant de partisans de la peine capitale. Les Canadiens voulaient autre chose et ils l'auront peut-être.